

Nouvelliste Vaudois

ET JOURNAL NATIONAL SUISSE

Prix d'abonnement :

Pour toute la Suisse, 15 francs pour un an. — 8 francs pour 6 mois et 4 francs pour 3 mois. — Pour le Piémont, la France et l'Algérie, 30 francs pour un an, 16 francs pour 6 mois et 8 francs pour 3 mois. — Pour tous les autres pays, 15 francs par an et le port en sus. — (Lettres et valeurs franco.)

OBSERVATIONS FAITES A L'ÉCOLE SPÉCIALE

Altitude 519 m.

1860 — Janvier 5	HAUT ^e DU BAROMÈTRE EN MILLIMÈTRES réduite à 0°.				TEMPÉRATURE en degrés centigrad. Minimum.	EAU en 24 h. Millim.
	8 h.	midi.	2 h.	4 h.		
	698,7	698,5	697,9	697,9		
					+ 4,3	+ 9,0
						11,4

Prix d'insertion :

Par ligne ou son espace, 15 cent. Les annonces de 4 lignes et au-dessous, 60 cent. — Les lettres et annonces doivent être adressées *franc de port* au bureau du NOUVELLISTE VAUDOIS, au bas de l'Escalier-du-Marché, 23, à Lausanne. — Le NOUVELLISTE paraît **tous les jours**, excepté le Dimanche.

LAUSANNE, 6 Janvier.**Bulletin de l'Extérieur.**

Les nouvelles de Naples sont du 31 décembre ; l'amnistie générale a été différée. Cinquante grâces individuelles ont été accordées.

Le *Times* fait, en termes très vifs, le procès au gouvernement napolitain. L'arrestation non-motivée d'un jeune homme appartenant, dit-il, à une famille très connue, est le prétexte de cette sévère censure. Le *Times* trace un tableau des plus sombres de la manière dont le royaume de Naples est gouverné ; ce ne sont, dit-il, que dénonciations, actes de tyrannie, sévices arbitraires. Il se demande à quoi songe le jeune roi de Naples en gouvernant ainsi ses peuples au temps actuel. Il suppose ce souverain représenté au prochain Congrès et exposé aux reproches de tous les autres monarques. Il prévoit que si l'Italie centrale achève de conquérir sa liberté, Naples aussi ne tardera pas à s'affranchir d'un régime qui ne peut que lui être odieux. Le *Times* conclut par cette réflexion : « A moins que François II ne change de politique, Naples changera certainement de dynastie. »

Le pape a déclaré à la consulte qu'il avait reçu l'offre d'un prêt de douze millions d'écus romains, que l'offre avait été faite par des catholiques étrangers, mais qu'il avait refusé provisoirement.

Le budget anglais vient d'être publié et il accuse une situation très satisfaisante. Il constate une augmentation de revenus de 18 millions sur les douanes, de 8 millions et demi sur l'excise (droits indirects), de près de 2 millions sur l'impôt foncier. L'impôt sur le revenu a subi une réduction,

ainsi que le produit des postes, par suite de l'importance que prend la correspondance télégraphique.

L'Angleterre se propose d'essayer, avec le concours d'autres Etats, une intervention amicale, pour faire cesser dans le Mexique la guerre civile et l'anarchie qui désolent ce pays.

Le nouveau grand-vizir Méhémet Kiprisly-Pacha, qui avait été porté au pouvoir par l'influence des puissances occidentales, vient d'être brusquement destitué et remplacé par Méhémet-Rouchdi-Pacha, président du conseil du Tanzimat. Les amis des réformes, qui avaient placé de grandes espérances dans l'arrivée au pouvoir de Kiprisly-Pacha, sont consternés. Cependant le nouveau grand-vizir a envoyé aux grandes puissances la note dont elles étaient antérieurement convenues avec son prédécesseur, relativement à l'isthme de Suez, et destinée à faire tomber l'opposition de l'Angleterre.

Le vice-roi d'Egypte va diminuer, dans des proportions considérables, l'effectif de son armée, qui avait atteint successivement le chiffre de 38,000 hommes. Une semblable décision est basée sur un principe d'économie et sur cette considération qu'aucune circonstance politique n'exige que l'Egypte ait en ce moment son armée sur le pied de guerre.

Dans la brillante rencontre des Espagnols et des Maures, le 1^{er} janvier, les Espagnols ont eu 450 blessés et 50 hommes tués. La marine a canonné avec un grand succès les masses ennemis. Le 2, au matin, quatre escadrons se sont portés en avant à une lieue et demie de distance sans rencontrer de résistance. Les Maures suivirent parallèlement le mouvement des troupes pendant l'espace de deux heures.

et cette voluptueuse ondulation de taille qu'on nomme *meneho*, des véritables Espagnoles.

L'Andalouse fuyait la poursuite du page et cherchait à se perdre dans la foule ; — le page s'acharnait à la poursuite.

— Belle fille de Grenade, murmura-t-il d'une voix douce, mélancolique et sentimentale comme une ballade de son pays, pourquoi me suis-tu ?

— Parce qu'il faut fuir l'amour, répondait-elle en montrant, en un frais sourire, ses dents plus blanches que l'ivoire.

— Ah ! si tu voulais m'aimer, reprenait le vicomte, tu me ferais plus heureux que les anges du paradis !

— Cher page, répondait l'Andalouse, les amoureux du bal de l'Opéra ne sont pas de vrais amoureux ; ils jurent une fidélité menteuse, et, la nuit écoulée, ils ont oublié leurs serments.

— Brune Espagnole, continuait le page séducteur, je ne suis pas un Français léger et trompeur, un coureur de ruelles qui oublie le lendemain son serment de la veille ; mes pères étaient de vrais fils d'Ecosse, dont le manoir s'élevait au flanc des monts Cheviot et dont la devise était fidélité.

— Mon bel Ecossais, disait l'Andalouse, si je suis née en France, ma mère eut pour berceau les portiques de l'Alhambra, et le sang des Maures coule dans mes veines. Si j'aimais un jour, je serais aussi jalouse de l'amour de celui qu'aurait choisi mon cœur que la

FRANCE

Le *Moniteur* publie un décret par lequel il est attribué cent mille francs de traitement aux membres du conseil privé non rétribués par l'Etat ou la liste civile.

M. Troplong, premier président de la cour de cassation, sénateur, est nommé président du sénat pour 1860 ; vice-présidents : M. de Royer, M. le maréchal comte Baraguey-d'Hilliers, M. le maréchal comte Regnaud de St-Jean d'Angély, M. le maréchal Pélié, duc de Malakoff.

Voici quelques détails reproduits de la correspondance parisienne du *Journal de Genève* sur la retraite de M. Walewski :

« Nous sommes en pleine crise ministérielle ; crise qui peut s'arrêter à M. Walewski, mais qui peut s'étendre aussi plus loin. Il ne s'agit d'ailleurs aujourd'hui que de M. Walewski. »

Je vous ai dit la position que la brochure lui avait faite auprès du corps diplomatique, et le démenti formel que la politique *personnelle* de l'empereur avait donné aux assurances que son ministre des affaires étrangères était chargé de transmettre aux représentants des gouvernements étrangers à Paris. Dès ce moment, il devenait impossible que M. Walewski continuât à exercer des fonctions qui faisaient de lui ou une dupe dans le gouvernement, ou un complice secret d'idées et de projets qu'il déclarait ouvertement ne pas même connaître. C'est là-dessus que M. Walewski avait, une fois déjà, voulu donner sa démission, et qu'il avait exécuté ce dessein à Fontainebleau. L'empereur l'avait refusée, et le prince de Metternich, qui s'y trouvait avec M. Walewski, avait contribué à calmer notre ministre des affaires étrangères, en lui promettant d'unir ses efforts aux siens pour

lionne du désert, et je poignarderais mes rivales. Cesse de me poursuivre et oublie-moi... Je ne sais pas aimer comme les filles du pays de France. L'amour des Andalous est brûlant comme le soleil, et il consume celui qui l'a fait naître.

— Ah ! murmurait encore l'Ecossais, tu ne me connais pas, Andalouse ma bien-aimée ; les fils de mon pays vivent et meurent avec un seul amour, un amour qui survit à la tombe...

Et comme le page sentimental achevait, l'Andalouse franchissait le seuil d'une loge où elle s'était réfugiée.

A ces derniers mots elle se retourna, et, à travers son loup de velours, si étroit qu'on pouvait voir aisément qu'elle était merveilleusement belle, elle attacha sur l'Ecossais ce regard noir et profond des filles d'Espagne sous le poids duquel on se sent mourir de bonheur et d'ivresse, et elle lui dit :

— Vraiment ? tu m'aimerais au-delà de la tombe ?

— Oui, fit-il, appuyant une main sur son cœur. Si je mourais, je crois que Dieu me permettrait de m'éveiller dans mon sépulcre pour songer à toi, et que mes dépouilles tressailleront de joie si ton pied venait à foulé l'herbe sous laquelle je reposerais du dernier sommeil.

— Et si je mourais, moi ? demanda l'Espagnole avec un accent étrange.

— Si tu mourais, murmura-t-il, je serais fidèle à ton ombre comme je l'aurais été à ton corps ; et si

Feuilleton du Nouvelliste Vaudois.**LE REVENANT****I. L'ANDALOUSE**

C'était au bal de l'Opéra, en l'année mil sept cent cinquante, sous le règne de Louis XV.

Un vicomte de vingt ans poursuivait de ses adorations et de ses propos galants une jeune fille de qualité qui pouvait bien compter son dix-septième printemps. Le vicomte était vêtu en page écossais de la cour de Marie Stuart. Il portait la toque à plume de faucon et le plaid rayé des clans des montagnes sur son pourpoint bleu de ciel.

La jeune fille était le costume des femmes de l'Andalousie. Une résille enfermait sa chevelure abondante et d'un noir d'ébène ; la mantille espagnole s'arrondissait autour de sa taille souple et flexible, et elle avait à son bras un bracelet de sequins d'or enchainés les uns aux autres. Le page était blond, il avait l'œil bleu, le sourire mélancolique et fier des fils de la brumeuse Ecosse. L'Andalouse avait ce regard profond, ce front bruni et doré au soleil, les lèvres rouges comme les cerises de juin, cette grâce suprême de mouvements

obtenir du *Moniteur* un désaveu de la brochure. Malheureusement pour M. Walewski, M. de Metternich a vainement déployé son éloquence, et l'empereur a persisté dans son refus du désaveu qui lui était demandé, il ne restait donc plus à M. Walewski que de persister dans sa démission.

La retraite de M. Walewski doit nécessairement aggraver nos relations avec la cour de Rome, puisque, ainsi que je viens de vous l'indiquer, elle est en quelque sorte le sceau officiel mis à la brochure de M. Macquard. »

Une circulaire ministérielle vient d'inviter les préfets à hâter le plus possible l'expédition des affaires administratives. M. le ministre poursuit la guerre qu'il a énergiquement déclarée à ce qu'il appelle les « écritures inutiles » — à ce qu'on nomme vulgairement les abus de la bureaucratie. Il veut mettre fin à toutes ces lenteurs de cabinet, à toutes les formalités bureaucratiques que les fonctionnaires d'autre fois prenaient plaisir à augmenter, comme s'ils y puisaient une partie de leur prestige. Examen rapide des affaires, promptes décisions, voilà ce que demande M. le ministre de l'intérieur.

On annonce que deux généraux français vont être chargés de missions militaires auprès des principales puissances de l'Europe, dans le but d'étudier, au point de vue scientifique, les armées étrangères.

L'an 1860, au moment où le timbre des horloges bien réglées frappait minuit, fin de 1859, et commencement de 1860, les anciennes barrières de Paris, celles du mur d'octroi, ont été ouvertes à deux battants à tous venants, et simultanément les bureaux d'octroi organisés aux entrées de l'enceinte continue et aux entrées du bois de Boulogne, pourvus de leurs employés, ont commencé à fonctionner. Cette transformation s'est faite comme par enchantement et sans la moindre difficulté. La démolition de l'ancien mur d'octroi des pavillons et des barrières a été commencée aussitôt.

Les étrennes opèrent sur la place de Paris un mouvement de 30 millions à peu près. Voici la part approximative de chaque industrie dans ce mouvement immense : On donne à Paris, à l'époque du jour de l'an, des bonbons pour un million et demi; des jouets d'enfants pour deux millions; des étoffes, nouveautés, objets de mode, dentelles, broderies, etc., pour sept à huit millions; de la bijouterie, pour quatre millions; des porcelaines et des cristaux pour environ deux millions; des curiosités, objets d'art, coffrets, objets d'étagères pour deux millions; des livres, des cartonnages, des gravures pour un million; des bronzes pour un million; des articles de Paris, de la bimbeloterie, etc., pour quatre millions; des fleurs, des portraits photographiés, des souvenirs en cheveux pour un million; les por-

Dieu te permettait de m'apparaître chaque nuit, je baiserais ta main glacée avec autant d'amour que je la baise en ce moment.

Et l'Ecossais porta à ses lèvres la petite main de l'Espagnole.

— Eh bien ! lui dit-elle, je te permets de m'aimer; nous verrons si tu es constant.

Le page poussa un cri de joie et voulut se précipiter aux genoux de l'Andalouse.

— Non, non, fit-elle avec son frais et mutin sourire qui mettait à nu ses dents blanches, plus tard... nous nous reverrons...

— Mais où?... mais quand?... demanda-t-il avec cette anxiuse impatience de l'amour.

— Je ne sais pas.... peut-être ici.... peut-être ailleurs.... mais nous nous reverrons.... partez!

— Comment ! vous me chassez?

— Je vous renvoie.

— Et vous n'ôterez point votre loup... vous ne vous démasquerez pas?

— À quoi bon? n'avez-vous pas deviné que j'étais belle? répondit-elle avec un fier sourire.

Et elle le repoussa doucement et ferma la porte de la loge, le laissant dans le couloir.

Le page voulut attendre que cette porte se rouvrit, pour la revoir encore; mais un flot de masques, envalissant le corridor, le refoula un peu plus loin, et quand il put revenir sur ses pas, la loge s'était rou-

tiers reçoivent chacun 100 fr. en moyenne : pour 30,000 maisons, trois millions; les domestiques, au nombre de 110,000, à 20 fr. chacun en moyenne, deux millions deux cent mille francs; les porteurs, facteurs, commissionnaires, tambours de la garde nationale, etc., cinq cent mille francs. On peut, de plus, évaluer à près d'un million le supplément de dépense qui se fait de la Noël aux Rois dans les restaurants, cafés, estaminets, chez les marchands de vin, etc. C'est donc un mouvement de 30 à 35 millions que le jour de l'an produit à Paris.

Les boulangers ayant supprimé les étrennes ont donné, suivant l'usage établi, 325,000 kilogrammes de pain à l'administration de l'assistance publique, pour être distribués aux indigents.

Il se colporta en ce moment dans plusieurs ateliers de femmes à Lyon, une pétition adressée au sénat, dans laquelle les signataires demandent que l'Etat frappe d'un impôt, comme improductifs et inutiles, tous les hommes célibataires ayant atteint l'âge de quarante ans. « Nous ne savons, dit le *Courrier de Lyon*, quel sera le sort de cette pétition, qu'on nous a affirmé, sans que nous puissions le garantir, être l'œuvre d'une des plus jolies corsetières de Lyon. »

FAITS DIVERS.

On lit dans la *Gazette de Vienne* :

« Depuis quelques mois une société qui s'est formée à Londres sous différents noms et adresses, et qui prend d'ordinaire ceux de *Monetary and Credit-Office*, ou *Auskunfts-Bureau Else, May and Comp.*, n° 197, à *Cheay Road*, ou *W.-M. 83, Grange Road*, publie des invitations à des relations d'affaires, des offres de prêts à des biens-fonds en Autriche, etc. Comme, suivant des renseignements authentiques, cette prétendue société de crédit n'est qu'une association de filous, nous nous voyons dans la nécessité d'avertir le public de se défier de ces séduisantes promesses et de lui faire observer qu'il n'y aurait pas moyen d'obtenir d'indemnité quelconque pour les sujets autrichiens qui auraient éprouvé des pertes par des relations avec cette société. »

LE NOUVEL AN. — Les Egyptiens avaient fixé le commencement de leur année à l'équinoxe d'automne, après la retraite des eaux du Nil, lors de la reprise des travaux. Sous Nabonassar, 747 ans avant J.-C., l'époque initiale de l'année fut placée au 26 février (*Phamenoth*). L'an 25 avant J.-C., elle fut marquée au 29 août (*Thoth*).

L'année religieuse des juifs commence à l'équinoxe de printemps, le 20 ou 21 mars (*Nisan*); l'année civile commence à l'équinoxe d'automne, le 21 septembre (*Thisri*).

L'année mahométane étant purement lunaire, le commencement n'en saurait être fixé; il rétrograde tous les ans de 11 jours et parcourt successivement toutes les saisons.

Chez les Athéniens, l'année grecque commençait à la première lune qui suivait le solstice d'été; chez d'autres peuples de la Grèce, elle commençait soit à l'équinoxe de printemps, soit à l'équinoxe d'automne.

verte, et l'Andalouse avait fui !

Il erra longtemps dans le bal; il la chercha et ne la revit plus.

Elle était partie !

II. L'ARCHEVÈQUE.

Deux années s'écoulèrent.

Le vicomte Ralph, c'était le nom de l'Ecossais, qui servait en France comme beaucoup de ses compatriotes, alla vainement à tous les bals de l'Opéra, espérant y revoir sa belle inconnue. Il la chercha à Marly, à Versailles, partout...

Nulle part il ne la trouva.

L'amour, comme toutes les passions humaines, se lasse de l'absence et ne résiste pas au temps écoulé.

Ralph se consola à demi; Ralph oublia un peu ses serments, et pensa que l'Andalouse s'était tout simplement moquée de sa candeur.

Et puis le vicomte était mousquetaire du roi; il vivait en un siècle où l'amour ne trouvait à vivre qu'à la condition de mener une existence un peu nomade, en changeant de culte et par conséquent de temple et d'autel.

Un jour, le vicomte Ralph s'éveilla ruiné, endetté, et n'eut plus d'autre espérance de rétablir sa fortune que ce moyen vulgaire et sûr qu'on nomme le mariage.

— Il me faut une héritière, pensa-t-il. Mon Anda-

Sous les premiers rois de France, l'année s'ouvrait au mois de mars. Dans le neuvième siècle, le commencement en fut reporté à Noël. Dans la suite, il n'y eut point de règle d'uniformité. Chaque province avait sa coutume. Les unes commençaient l'année au 25 mars, les autres au 25 décembre, le plus grand nombre suivait la coutume de Paris, qui ouvrait l'année le samedi-saint, après la bénédiction du cierge pascal.

En 1564, Charles IX, par un édit donné au château de Roussillon, en Dauphiné, ordonna que l'année commencerait désormais le 1^{er} janvier.

On connaît l'origine des étrennes. Le premier jour d'une année on offrit à Tatius, roi des Sabins, qui partagea le trône de Rome avec son fondateur, quelques branches coupées dans le bois consacré à *Strenna*, déesse de la force. Dans cette offrande il yit un présage favorable et voulut que l'on renouvelât chaque année ce cadeau, auquel il donna le nom de *Strenna*. Les années suivantes on joignit aux rameaux quelques autres présents, et insensiblement l'usage se généralisa. Les femmes et les enfants ne le laisseront jamais s'éteindre.

CONFÉDÉRATION SUISSE

On sait que le ministre-résident des Etats-Unis auprès de la Confédération, M. Fay, a rédigé un mémoire sur la condition qui est faite, en Suisse, aux Juifs américains. Le Conseil fédéral a décidé d'envoyer ce beau travail aux cantons, avec recommandation.

— Voici les noms de quelques Suisses connus dont on a signalé la mort en 1859.

Auguste Lambelet, membre du Conseil des Etats, de Neuchâtel; Jacob Kopp, avoyer, de Lucerne; F. Veillon, préfet, à Bex; G. Puenzieux, avocat, à Montreux; l'évêque de Coire; l'ancien conseiller d'Etat Presset, de Fribourg; Gaullier, professeur d'histoire, à Genève; Ammann, juge d'instruction de Thurgovie; Bosshard, landammann de Zong; Dr Lusser, ancien landammann d'Uri; Daffner, instituteur de gymnastique, à Genève; vicaire Schädelin, rédacteur de l'*Oberlander-Anzeiger*, à Berne; de Sinner, directeur fédéral des poudres, à Berne; Marchand, professeur au Polytechnikum; Frei, bourgmestre, à Bâle; Dr Chaponnière, à Genève; le colonel Kunz, le roi des fileurs; Jean-Gaspard Escher, le célèbre industriel; H. Fischer, conseiller d'Etat, à Lausanne; Thomas, naturaliste, à Bex.

Le tableau ci-après, qui n'est pas sans intérêt, est établi d'après les bulletins si vrais et bien connus de tous les fabricants d'horlogerie en relation avec les Etats-Unis, bulletins dont la source est la douane du Havre, qui reçoit par ce chemin toutes les montres expédiées de la Suisse pour l'Amérique du Nord. L'auteur de ce travail, fait pour le *Neuchâtelois*, a ramené au terme uniforme du jour les chiffres de ces bulletins, ce qui l'a amené à trouver que

louse, si je la retrouve, me pardonnera bien une infidélité qui conduit à l'autel avec l'ennui pour escorte et un bien-être purement matériel pour horizon.

L'amour n'est pour rien en cette affaire.

Ce beau raisonnement achevé, le vicomte Ralph s'en alla vers son oncle. Cet oncle était archevêque *in partibus* d'une ville assyrienne détruite par les Romains; il était vieux, il était riche, voire même économie, et il était fort bien en cour.

— Mon beau neveu, dit-il au vicomte, vous voulez vous marier, et vous avez raison. J'ai eu justement la même pensée que vous, et je vous ai trouvé une femme.

— Est-elle riche? demanda Ralph.

— Très-riche.

— C'est bien, je ne demande pas si elle est jolie. Cela m'est égal.

— Elle est fort belle, monsieur mon neveu.

— Tant mieux, répondit Ralph avec indifférence, car il songeait à cette éblouissante créature entrevue une heure et qu'il avait en vain demandée, depuis, à tous les échos de l'univers.

— Vous allez donc partir, monsieur mon neveu, continua l'archevêque; vous irez en Bourgogne et vous y épouserez M^{me} de Roche-Noire avant quinze jours.

L'oncle archevêque donna sa bénédiction à son neveu, lui mit en poche deux cents pistoles et le congédia.

depuis le 23 août 1853 jusqu'au 26 novembre 1859 il a été expédié en moyenne par jour de la Suisse aux Etats-Unis :

du 23 août au 12 septembre	1853	634 montres
du 12 septembre au 7 novembre	"	751 "
du 7 novembre au 19 décembre	"	691 "
du 19 décembre 1853 au 15 mars	1854	781 "
du 15 mars au 3 juin	"	539 "
du 3 juin au 2 août	"	638 "
du 2 août au 30 septembre	"	536 "
du 30 septembre au 15 novembre	"	463 "
du 15 nov. 1854 au 17 janvier	1855	888 "
du 17 janvier au 26 mars	"	707 "
du 26 mars au 28 mai	"	570 "
du 28 mai au 13 août	"	697 "
du 13 août au 13 octobre	"	787 "
du 13 octobre au 24 décembre	"	789 "
du 24 déc. 1855 au 23 mars	1856	821 "
du 23 mars au 27 juin	"	648 "
du 27 juin au 30 septembre	"	827 "
du 30 septembre au 31 décembre	"	934 "
du 31 déc. 1856 au 16 mars	1857	865 "
du 16 mars au 2 juin	"	735 "
du 2 juin au 31 août	"	735 "
du 31 août au 12 octobre	"	895 "
du 12 octobre au 21 décembre	"	245 "
du 21 déc. 1857 au 26 janvier	1858	143 "
du 26 janvier au 3 avril	"	191 "
du 3 avril au 8 juin	"	321 "
du 8 juin au 20 août	"	441 "
du 20 août au 22 octobre	"	465 "
du 22 octobre au 18 décembre	"	374 "
du 18 déc. 1858 au 22 février	1859	526 "
du 22 février au 23 avril	"	609 "
du 23 avril au 22 juin	"	625 "
du 22 juin au 24 août	"	657 "
du 24 août au 22 octobre	"	696 "
du 22 octobre au 23 décembre	"	866 "

On voit par ces chiffres que les fortes époques, les époques culminantes d'expéditions dans ces sept dernières années, ont été 1853 avec une partie de 1854, et 1856 avec une partie de 1857. La première de ces époques a été suivie de la guerre de Russie, qui a fait faire aux prix de l'horlogerie *courante* une chute de 20 % dont ils ne se sont jamais relevés; la seconde de ces époques a été suivie de la grande crise américaine de novembre 1857, qui a fait faire aux prix de la même horlogerie *courante* une autre chute de 20 % dont ils ne se sont pas relevés davantage. Quand une industrie est lancée outre mesure, on peut être certain qu'il survient bientôt quelque chose qui lui imprime forcément un temps d'arrêt, et un temps d'arrêt c'est une crise.

La crise américaine de 1857 a réduit de la bonne moitié la consommation de toutes choses aux Etats-Unis, et il est évident que l'ancienne prospérité n'est pas encore prête à y revenir. Qu'on se rappelle ce qui s'est passé après les crises de 1837-1839, le temps très long qu'il a fallu alors aux affaires pour reprendre, puisque ce n'est que vers 1844 qu'elles ont témoigné de nouveau d'une certaine animation. Les consignataires newyorkois ont encore à l'heure

Le vicomte soupira deux ou trois fois encore en songeant à l'Andalouse et à ce mystérieux amour noué par les serments les plus solennels; — puis, la visite de quelques-uns de ses créanciers le ramena au sentiment du positif et de la vie réelle; — et, se disant toujours que le mariage ne peut être considéré comme une infidélité du cœur, — il partit.

III. LE MORT.

Un soir d'hiver, en décembre, deux hommes, un cavalier et un piéton, cheminaient à travers les solitudes boisées du pays morvandiau, entre Vézelay et Château-Chinon.

Il était nuit, une neige épaisse couvrait la terre, un vent glacé courbait la cime des arbres.

A l'horizon, pas une étoile, pas un rayon de lune; rien que cette réverbération vague de la neige qui concentre les dernières clartés du crépuscule.

Dans l'air, pas un bruit; tout se taisait : le grillon dans les guêtres placés et enfouis sous la neige, l'oiseau dans les broussailles, la bête sauvage au fond des bois. A peine si, à une faible distance, on eût entendu le pas monotone et régulier du piéton et l'amble allongé du cheval.

Le piéton était vêtu d'une blouse bleue, d'une cuvette de velours recouverte jusqu'à mi-jambe par de grandes guêtres de cuir; il portait une casquette en peau de loutre, et avait sur l'épaule un de ces fusils à un coup qui se démontent en trois morceaux et que le

qu'il est dans leurs coffres la majeure partie des montres qu'ils se trouvaient avoir au début de la crise, et l'on sait si la quantité en était considérable.

En terminant, la rédaction du *Neuchâtelois* fait observer qu'elle laisse à l'auteur de cette communication la responsabilité de ses prévisions, lesquelles ne seraient que trop fondées sans doute si l'on devait admettre que l'exportation dont il signale la reprise, ne correspond à aucune demande sérieuse et ne sert ainsi qu'à alimenter la spéculation en deçà ou au delà de l'Atlantique. C'est le fait qu'il s'agirait de vérifier et duquel tout dépend.

NOUVELLES DES CANTONS

Berne. — M. le pasteur de Gessenay adresse un appel à la charité pour les victimes des événements désastreux qui ont frappé cette vallée alpestre au commencement de cet hiver. Les dommages causés par le débordement des eaux sont considérables. Sur un espace assez étendu on ne voit que des rocs, entremêlés de pins, des collines de gravier, de grosses pierres et de blocs, des crevasses remplies d'une boue épaisse. C'est un spectacle affreux. Beaucoup de maisons sont transformées en véritables îlots. Des chalets et des maisons habitées ont été emportées ou minées, et ainsi les provisions gâtées ou entraînées. Les familles ont dû quitter leurs habitations, abandonnant tout ce qu'elles possédaient, heureuses de sauver leurs vies; elles ont devant elles un triste hiver et des années de misère et de dénuement, les pertes s'élèvent à fr. 150,000, dont environ 40,000 francs sont à la charge de l'Etat pour la réparation et reconstruction des routes et digues; plus de 100,000 francs retombent sur la population, qui est loin d'être dans l'aisance; et encore ce sont principalement les indigents dont les petites propriétés endettées ont été atteintes.

Beaucoup de nos concitoyens se feront sans doute un devoir de répondre à l'appel du pasteur de Gessenay.

— Une assemblée de commerçants et d'industriels est convoquée à Berthoud, pour le 8 janvier courant. Son but est de provoquer une démarche auprès des autorités cantonales et fédérale, pour les engager à écarter par les moyens légaux et des réformes, les imperfections du transport par les chemins de fer suisses.

— L'état officiel des pauvres secourus dans le canton est des 16,089 pour 1860. Il y a sur l'année passée une diminution de 568.

Zug. — Le peuple zougais s'est donné, pour le 1^{er} janvier, une récréation assez originale. Il a choisi ce jour pour le renouvellement intégral de

broconnier pris, par cela même, beaucoup plus que la plus belle arme; un fusil brisé étant facile à dissimuler et à rouler dans un pan de blouse.

Le cavalier qui suivait le piéton était un jeune homme de vingt-deux ans, vêtu comme un gentilhomme. Il portait les grandes bottes à entonnoir, l'éperon aux mollettes d'argent, l'épée à gaine d'acier et de chagrin, le tricorne galonné d'or, la chevelure poudrée à la maréchale, selon la mode du temps, et n'était autre que le vicomte Ralph, le page écossais du bal de l'Opéra.

Le braconnier, qui servait de guide au jeune voyageur, les mains enroulées sous sa blouse, sifflait un refrain de fanfare et marchait d'un pas alerte ainsi qu'un homme que stimule le froid piquant de la nuit et dont une longue course a aiguillé l'appétit. Le cavalier chevauchait, pensif, et s'adressait le monologue suivant :

— Il faut, en vérité, être ruiné comme moi, ou avoir la rage du mariage, pour aller à la recherche d'une femme à travers les bois, la brume et la neige, par un froid de loup et dans le plus sauvage pays qu'on puisse imaginer...

Brrr! continua-t-il, ne pouvant réprimer un frisson, si M^{me} de Roche-Noire n'est pas jolie à croquer et riche comme une fille de roi, je me tiens pour le gentilhomme le plus étourdi et le plus niais qu'on ait jamais vu à Versailles. Hé! l'ami!

(La suite au prochain numéro)

son Grand Conseil et la nomination de son député au Conseil national. Le choix tomba pour ce dernier poste sur M. le colonel fédéral et landamann Lettler, qui fut élu par 1785 voix. C'est la première fois que dans ce canton un conseiller national réunit un aussi grand nombre de suffrages.

Saint-Gall. — M. J.-M. Scheitlin, président du conseil administratif de la ville de St-Gall, est mort le 31 décembre, après une assez longue maladie. Couvreur de son état au début de sa carrière, il était devenu l'un des hommes les plus considérés du chef-lieu.

— Samedi et dimanche, le föhn a soufflé avec une violence extraordinaire dans l'Oberland et le Rheinthal; on ne se rappelle pas avoir éprouvé depuis 1821 un ouragan de cette force et de cette durée. Dans les vergers et dans les forêts, un grand nombre d'arbres ont été brisés ou déracinés, des étables ont été renversées, des toits dégarnis, des cheminées abattues, des fenêtres enfouies.

Bâle-Campagne. — Lors de la question du partage qui eut lieu en 1833, entre la ville et la campagne, celle-ci prétendit que les fortifications et les remparts, y compris les tours à poudre et de l'enceinte, devaient figurer dans le partage. Cette contestation est demeurée pendante. Dernièrement Bâle-Campagne a requis et obtenu l'avis de M. le professeur Ruttimann, conseiller d'Etat à Zurich. Les conclusions de ce préavis sont ainsi conçues :

a) Le canton de Bâle-Campagne se trouve actuellement dans le cas prévu par le jugement arbitral, de faire valoir son droit de co-propriété et d'intenter une action en partage.

b) Il n'y a plus lieu de la part du canton de Bâle-Campagne de tolérer ultérieurement des mesures exclusives, se rattachant à l'objet en question.

c) Il est en droit d'exiger le partage réel ou la licitation.

d) Il y a, éventuellement, lieu de procéder à la démolition des remparts et à leur transformation en terrain utile, d'après une entente entre les propriétaires; et pour les cas où celle-ci ne pourra être réalisée, d'après une décision judiciaire.

e) Bâle-Ville n'a pas le droit d'employer le terrain acquis, au préjudice de la Campagne, dans des buts profitant à la ville ou à l'Etat.

f) Bâle-Ville n'a aucun droit à former une demande reconventionnelle qui tendrait à compenser les frais appliqués à l'entretien des fortifications.

g) Il conviendrait, d'après les circonstances, que Bâle-Campagne, lors de la fixation du prix d'achat pour sa copropriété, procéder d'une manière équitable, et eût égard à la circonstance qu'un Etat qui exécute une entreprise, telle que la démolition de fortifications, ne doit pas avoir but exclusif d'atteindre la plus grande utilité possible, au point de vue financier.

h) Dans le cas où Bâle-Ville ne pourrait se déterminer à entrer dans la voie de négociations amiables, tout en se désistant de ses prétentions exclusives, se rattachant à une entente dans cette question de partage, il y aurait alors lieu de la part de Bâle-Campagne d'introduire son action devant le tribunal fédéral.

Fribourg. — M. Léon Perroud, ancien conseiller d'Etat de la période de 1830 à 1847, est décédé le 3 janvier à Châtel-St-Denis.

Tessin. — Les communications dans les vallées reculées ne sont pas entièrement rétablies. De mémoire d'homme on n'a vu dans le canton autant de neige que cette année. Plusieurs malheurs en sont résultés.

Valais. — Un grand malheur est arrivé, la semaine dernière, dans la vallée de Loetschen. Une avalanche a occasionné la mort de trois personnes de Gampel. Au nombre des victimes se trouvent deux fils du président de cette commune. Deux cadavres ont été retrouvés; on était à la recherche du troisième.

— On sait qu'un parent de M. de Grotte qui à péri tragiquement cette année sur un glacier de la vallée de Viége, est venu en Valais et a séjourné quelque temps à Zermatt où il s'est enquis de toutes les circonstances relatives à ce douloureux événement. Voici un fait qui semble justifier les guides et les autorités de Zermatt des reproches que divers journaux étrangers avaient cru devoir leur

NOUVELLISTE VAUDOIS

adresser. La famille de Grotte vient de faire parvenir des présents au curé de ce village, au maître de l'hôtel où à logé la victime, au guide qui a retiré le corps de la profonde crevasse où il était enseveli dans les glaces, et au médecin qui a fait l'autopsie.

Neuchâtel. — La Société du chemin de fer du Jura-Industriel, par l'organe de son conseil d'administration, vient de provoquer la formation d'une nouvelle compagnie sous le nom de Société d'exploitation et pour se procurer ainsi les moyens d'achever la construction du chemin de fer. La Société a dépensé jusqu'ici son capital social, c'est-à-dire quatorze millions; pour terminer son chemin du Locle à Neuchâtel et le mettre en exploitation, elle a besoin de trois millions. Le chemin de fer aura donc coûté en tout 17 millions. Les travaux sont arrivés à ce point, qu'il restait au 23 décembre, 6 mètres de tunnel à percer et que les sections Locle-Chaux-de-Fonds-Convers et Haut-Geneveys-Neuchâtel sont en exploitation.

Pour se procurer les trois millions qui lui manquent, le conseil d'administration propose aux actionnaires de remettre à bail le chemin de fer à une société d'exploitation qui se constituerait au capital réel de trois millions de francs, qui achèverait la construction et qui se chargerait de payer l'intérêt et l'amortissement des anciennes obligations de la compagnie.

CANTON DE VAUD.

Le Conseil d'Etat a nommé M. de Rham, ingénieur, à Fiez, membre de la commission des travaux publics, en remplacement de M. Landry, décedé.

Hier a eu lieu à l'Hôtel-de-Ville à Lausanne, sous la présidence de M. le colonel Ch. Veillon, la réunion annoncée de la société des officiers. Après une discussion sérieuse du projet de loi présenté aux Chambres fédérales bouleversant l'habillement et l'équipement des troupes, l'Assemblée a décidé d'adresser à l'autorité fédérale une pétition qui sera signée par tous les citoyens. Nous publierons demain le texte de ce document, que les commis d'exercice recevront sous peu.

L'une des dernières feuilles de signalement contient une indication d'objets séquestrés ou saisis chez un couple dont l'arrestation a été opérée à Thoune. Il s'agit des époux Buhlmann d'Uetendorf, ancien forçat bernois et sa femme, née Beyerler, ancienne détenue de Thorberg. Nous trouvons dans les faits reprochés à ce couple de malfaiteurs le détail d'une industrie qui a déjà fait quelques dupes dans notre canton et dont Ruffener, le distillateur de Ballaigues, était récemment la malheureuse victime.

Les époux Buhlmann se marièrent en juin 1858 et, après le mariage, ils continuèrent leur ancienne manière de vivre, consistant en vagabondage et vol; ils paraissent cependant avoir évité de commettre de nouveaux crimes dans leur canton d'origine, pour qu'il leur serve de lieu de refuge, en sortant des cantons limitrophes qu'ils avaient de préférence choisis pour lieu de leur activité. Ils partaient en expédition de leur lieu d'origine, Uetendorf, pour les cantons de Fribourg, Neuchâtel, Vaud et Genève, et y revenaient après des semaines ou des mois, munis abondamment d'argent, de montres, etc. Il leur était possible de toujours bien se vêtir, et après leurs expéditions ils revenaient ordinairement en voiture à la maison. L'argent était vite dépensé, et les montres et autres objets vendus. Quand tout était dépensé, ils se mettaient de nouveau en voyage. Les montres et l'argent étaient gagnés par la femme Buhlmann qui faisait semblant de se livrer à des hommes, elle connaissait la manière de s'approprier leur bourse et leur montre, d'après un mode de vol très usité dans les dernières années parmi les vagabonds, il est ordinairement employé par une fille de débauche en compagnie d'un ou de plusieurs hommes qui se précipitent à un signal donné, en quittant une cache, sur la dupe qu'ils poursuivent souvent après l'avoir battue.

Les Buhlmann ne paraissent pas s'être bornés à

la filouterie, mais ont commis aussi de nombreux vols, dont ils auront à rendre prochainement compte à la justice.

Dépêche télégraphique.

ST-PÉTERSBOURG. — Le départ du prince Gortschakoff pour le congrès est indéfiniment ajourné.

Bulletin agricole.

MORGES, 4 janvier. — Froment, 3 fr. 20 à 3 fr. 40 le quartier (60 quartiers). — Méteil, 2 fr. 80 à 2 fr. 90 le quart. (20 quart.) — Avoine, 1 fr. 15 à 1 fr. 35 le quart. (20 quart.) — Orge, 1 fr. 60 à 1 fr. 70 (5 quart.) — Pommes de terre, 1 fr. 40 à 1 fr. 50.

— Pain moyen, 16 à 18 c. la livre. — Bœuf, 50 à 55 c. la livre. — Mouton, 60 c. — Veau, 50 à 55 c. la livre. — Beurre, 1 fr. 30 à 1 fr. 50.

LIBRAIRIE DE JOEL CHERBULIEZ A GENÈVE

Revue critique des livres nouveaux paraissant le 20 de chaque mois. Prix pour la Suisse, 7 fr. 50 par an. L'année 1859 forme un vol. in-8° de 556 pages, 7 fr. 50.

Histoire de la Confédération Suisse, par Jean de Müller, Gloutz-Blotzheim et Hottinger, traduite et continuée par Ch. Monnard et L. Vulliemin. 19 vol. in-8°. Au lieu de 129 fr., net, 45 fr.

CAISSE HYPOTHÉCAIRE D'AMORTISSEMENT

La direction rappelle à MM. les actionnaires que le versement du 3^e cinquième du capital d'actions est appelé pour le 15 janvier 1860 et qu'il sera reçu à la Caisse du 1^{er} au 15 dit.

Les récépissés provisoires délivrés lors du premier versement devront être représentés pour recevoir la quittance des versements subséquents.

Le 4^e cinquième est appelé pour le 15 avril et le 5^e pour le 15 juillet 1860.

Lausanne, le 30 décembre 1859. *Le directeur,*
Aug. REGAMEY.

COURS PUBLIC DE LITTÉRATURE FRANÇAISE

Le cours public sur les tragiques français du 17^{me} siècle, annoncé par M. E. Rambert, commencera le mardi 17 courant.

Les leçons, au nombre de dix, auront lieu dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville le mardi et le jeudi, à 4 heures.

On peut se procurer des cartes chez M. Delafontaine et chez MM. Martignier et Chavannes, libraires, à Lausanne. — Prix, 10 francs.

AVIS

Le résultat de la première année de l'estivage de la Bréguetaz paraît avoir satisfait la plupart de nos éleveurs de poulailler, dont un assez grand nombre s'est déjà fait inscrire pour la seconde année. Cet empressement engage l'autorité sanitaire à ouvrir plus tôt que de coutume le registre d'inscription, afin d'avoir, si le nombre des poulaillers était très considérable, le temps d'aviser de bonne heure aux modifications que ce plus grand concours exigerait. MM. les éleveurs sont donc prévenus qu'ils peuvent dès ce jour se faire inscrire au bureau du Conseil de santé, soit en se présentant, soit par lettres *affranchies*, en indiquant exactement leurs nom et prénoms, domicile, le nombre, l'âge et le sexe de leurs poulaillers.

IMPRIMERIE de l'occupation à l'imprimerie Corbaz et Rouiller fils, à Lausanne.

DRAGUE A VAPEUR A VENDRE

La drague à vapeur qui a servi au draguage du port d'Ouchy est à vendre, d'ici au 15 janvier courant.

S'adresser à M. Laudon, à Ouchy.

A VENDRE une belle propriété à Aigle, consistant en fabrique de gypse et scierie mue par un cours d'eau permanent de la force d'environ 14 chevaux, qui pourrait être utilisé pour toute sorte d'industrie, étant placé sur la grande route d'Italie et à cinq minutes de la gare du chemin de fer.

On peut prendre connaissance des conditions et traiter de gré à gré avec le propriétaire, Samuel Monod, jusqu'au 4 février courant, jour où elle sera mise aux enchères publiques à la maison de ville d'Aigle.

DEVISES MM. les CONFISEURS trouveront de devises imprimées, par rame et demi-rame, à l'imprimerie CORBAZ et ROUILLER fils, au bas de l'Escalier-du-Marché, à Lausanne.

LIQUIDATION

La vente à rabais des marchandises de M^{me} Masson-Ravizza, consistant en châles, soieries, étoffes diverses et toiles, continuera jusqu'à la fin de janvier. Il reste un joli choix de toiles et d'étoffes pour robes.

VENTE DE BOIS

Le mercredi 11 janvier courant, dès les 11 heures du matin, à l'hôtel-de-ville, à Aigle, la municipalité du dit lieu exposera vendables aux enchères publiques, sous les conditions qui seront lues, environ 80 moulures de fayard de première qualité.

Aigle, le 4 janvier 1860.

Grefe municipal.

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE LAUSANNOISE

Le lundi 9 janvier, on exposera en mise publique, sur place et au comptant, les fenêtres, portes, planchers, boiseries, poèles, cheminées, armoires, etc., des quatre bâtiments au bas de Chaucrau que la société va faire démolir.

On commencera à 8 heures du matin par la maison Jaunin.

Lausanne, le 2 janvier 1860. L. JOEL, architecte.

DECOUVERTE INCOMPARABLE PAR SA VERTU

EAU TONIQUE PARACHUTE DES CHEVEUX de CHALMIN, à Rouen.

Cette composition est infaillible pour arrêter promptement la chute des cheveux; elle en empêche la décoloration, nettoie parfaitement le cuir chevelu, détruit les matières grasses et pelliçoles blanchâtres; ses propriétés régénératrices favorisent la reproduction de nouveaux cheveux, les font épaisser et les rendent souples et brillants, et empêchent le blanchiment. GARANTIE.

Prix du flacon : 3 fr.

FABRIQUE à Rouen, rue de l'Hôpital, 40. — Dépôt dans toutes les villes de France; à Lausanne, chez M. Matty, coiffeur-parfumeur. (Ecrire franco.)

POMMADE DUPUYTREN,

de MALLARD, pharmacien-lauréat, chimiste, à Paris. Son usage conserve les cheveux, les rend souples, brillants, les fait croître, les fortifie, en prévient et en arrête la chute et la décoloration. — Seul dépôt, à Lausanne, chez SUDHEIMER, coiffeur, rue du Pont, 16. Prix : 2 fr. 50.

SAVONULE LEBEL

DE COPAHU PUR

approuvé par la Faculté de Médecine de Paris comme supérieur à toutes capsules ou injections pour guérir en peu de jours les maladies les plus invalidantes. Prix : 4 fr. la boîte.

DEPOT POUR LE CANTON
chez M. DÉBELÉ, ancienne pharmacie Bischoff,
à Lausanne.

Bourse de Genève du 5 janvier 1860.

ACTIONS INDUSTRIELLES	Demandé.	Offert.
Genève à Lyon	520 »	530 »
Ouest-Suisse	275 »	277 50
Central-Suisse	» » »	445 »
Nord-Est	476 25	480 »
Paris à Lyon et Méditerranée	900 »	917 50
Paris à Orléans	» » »	» » »
Midi	» » »	» » »
Autrichiens	550 »	» » »
Lombard-Vénitien et Sud-Autrichie	561 25	562 50
Sarragosse	460 »	» » »
Mobilier français	» » »	» » »

EMPRUNTS ET VALEURS DIVERSES

4 % Genevois	» »	75 »
5 % Piémontais	85 »	85 1/4
Ville de Turin	406 25	408 75
Ouest-Suisse 1854	405 »	407 50
Idem 1856-57	393 75	395 »
Lyon-Genève (nouv.)	288 75	290 »
Banque du Commerce	» » »	1230 »
Lombard-Vénitien	251 25	255 »
Sarragosse	» » »	255 »
Jouissance Sétif	» » »	» » »
Comptoir d'escompte	» » »	1250 »

Bourse de Paris le 4 janvier 1860.

Consolidés	95 1/2	Méditerranée	910 »
8 %	68 50	Midi	520 »
4 1/2 %	96 »	Ouest français	565 »
Mobilier	777 50	Grand Central	» » »
Orléans	1382 50	Autrichiens	550 »
Victor-Emmanuel	410 »	Ouest-Suisse	275 »
5 % Piémontais	85 »	Central-Suisse	» » »

L. CORBAZ, éditeur responsable.

LAUSANNE — IMPRIMERIE CORBAZ ET ROUILIER FILS